

Commerce extérieur

et de préciser de combien était l'excédent ou le déficit au cours de cette période. J'ai donc pensé qu'il serait intéressant de lire et de consigner au compte rendu les chiffres de la balance commerciale pour la période allant de 1970 à 1976. En 1970, le déficit commercial, en ce qui concerne les produits manufacturés, était de \$2,973 millions. En 1971, il était de \$3,232 millions et en 1972, il s'élevait à \$4,613 millions. En 1973 il était de \$6,188 millions; en 1974, de \$8,796 millions; en 1975, de \$9,812 millions, en 1976 il s'établissait à un peu moins de \$10 millions et pour le premier semestre de 1977, notre déficit commercial au chapitre des produits manufacturés a atteint \$5,484 millions—s'il en est de même pour toute l'année, le déficit s'élèvera à \$10,968 millions—certains industriels affirment qu'il atteindra \$11.5 milliards. Monsieur l'Orateur, ce sont des résultats déplorables et je pense qu'il est aussi déplorable qu'un ministre essaie de les justifier.

● (1722)

Notre deuxième préoccupation, je pense que c'est une des principales raisons du débat d'aujourd'hui, c'est le chômage qui découle de la stagnation industrielle. Selon les données publiées l'autre jour, nous savons que le nombre total de chômeurs s'élève à près de 900,000. Dans le secteur manufacturier, nous constatons qu'il y a 295,000 chômeurs dans les grandes régions manufacturières du Québec et 235,000 dans celles de l'Ontario. Dans le seul secteur de la fabrication, l'an passé, le nombre d'emplois a diminué de 18,000 en Ontario et de 25,000 au Québec. Il est donc inquiétant d'entendre un ministre nous déclarer que les choses vont bien et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter de ce qui se passe à Genève.

Notre parti, lui, se préoccupe beaucoup des négociations du GATT surtout parce que les représentants des industries manufacturières nous ont demandé ce qui s'y passait. Nous leur avons répondu ceci: Vous devriez vous adresser à la Commission du tarif ou à vos associations; après tout, vous avez présenté un mémoire tout comme les autres industries canadiennes. Et ils ont rétorqué: Oui, nous avons fait tout cela, mais nous ne pouvons savoir ce qui se passe.

Chaque fois que des députés de notre côté veulent se renseigner, la réponse qui nous parvient de l'un ou l'autre ministre est celle-ci! «Nous ne pouvons révéler notre position». Monsieur l'Orateur, il y a deux ans, notre parti est même allé jusqu'à envoyer un de ses membres à Genève pour essayer de se renseigner officiellement sur ce qui se passait. Il fit de son mieux et est revenu pour nous dire: Tout ce que j'ai pu obtenir ce sont les séances d'information habituelles données à la presse. A mon avis, le mieux serait de faire venir M. Gray ou M. Ward et de permettre aux députés de leur poser des questions. J'aimerais qu'ils nous accordent une audience libre où nous pourrions leur parler toute une journée si nous le désirions. Ce serait sans doute un moyen d'apprendre ce qui se passe. Je commence à en avoir assez de devoir répondre aux représentants de l'industrie manufacturière, aux présidents des compagnies: que pas plus qu'eux, je ne sais ce qui se passe, car je ne peux rien tirer des ministres concernés.

Un fabricant et moi-même, empruntant une voie détournée, sommes entrés en contact avec Washington afin de voir si nous ne pourrions pas savoir des Américains ce que les Canadiens sont en train de faire. Ceci montre, je crois, à quel point la situation est déplorable. Je trouve inadmissible qu'on nous cache ce qui se passe. A voir la manière dont le gouvernement

[M. Kempling.]

s'y prend pour tout garder sous le sceau du secret, les seuls papiers, qui ne sont pas désignés comme secrets ou confidentiels sont ceux que l'on trouve dans les toilettes—que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) veuille bien m'excuser mais parfois ces question m'enragent.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce est rentré depuis peu de sa visite à Bruxelles. Les députés se souviendront que le premier ministre (M. Trudeau) s'y est rendu il y a quelques années, à l'occasion d'une réunion sur ce qu'on a appelé les «accords d'association». Il y a eu signature d'un document, tout allait bien, et les liens avec la Communauté européenne devaient se renforcer et ouvrir la voie de la prospérité aux fournisseurs canadiens. Il s'est trouvé que j'étais à Bruxelles un mois environ après la visite du premier ministre. J'ai des amis qui travaillent au bureau du Marché commun à Bruxelles à qui j'ai demandé ce qui se passait. Pour eux, m'ont-ils dit, la position était très simple. La Communauté voulait une entente à long terme pour obtenir certaines matières premières de base du Canada, et principalement du minerai de fer et de l'uranium. Elle ne voulait être liée par aucune obligation en contrepartie et demandait une garantie d'approvisionnement à long terme, à prix fixes; si le Canada était disposé à négocier ces conditions avec elle, elle était prête en retour à nous accorder un statut particulier au sein du Marché commun. Voilà quel était le fond de la situation, monsieur l'Orateur, et depuis il ne s'est pas passé grand-chose.

Maintenant, le nouveau ministre nous a répété les mêmes banalités. On nous dit qu'on monte de vastes plans, que toutes sortes de choses se préparent et que de nombreuses perspectives s'offrent à nous. Je ne sais comment il peut encore avaler pareils propos. C'est le genre de déclaration que j'ai entendue prononcée par les quatre ou cinq derniers ministres de l'Industrie et du Commerce et, en fait, il ne se passe rien de nouveau. Le Marché commun est une communauté privée qui se consacre au libre-échange de produits fabriqués par ses propres membres. Il interdit l'importation de produits alimentaires qui viennent concurrencer ceux de ses propres agriculteurs. Je suis curieux de voir ce que le gouvernement va essayer de faire, au lieu de se présenter au Marché en quémandeur. Le Canada pourrait certainement adopter une autre attitude dans ces pourparlers.

A l'occasion d'un discours qu'il a prononcé récemment dans l'Ouest du Canada. M. l'ambassadeur Enders a proposé un train de mesures dans le cadre d'un accord canado-américain en vertu duquel les États-Unis seraient disposés, à certaines conditions, à accorder des réductions douanières importantes. Je crois que c'est un bon départ mais, devant cela, quelle est la position du Canada? Sait-on exactement où nous voulons aller et ce que nous attendons des Américains? Je ne le pense pas.

● (1732)

J'ai cru remarquer une faible lueur d'espoir dans les remarques du ministre aujourd'hui. Comme le député de Waterloo-Cambridge (M. Salzman) a commenté la qualité du discours du ministre, je serai personnellement très bref là-dessus. Comme lui, j'avais déjà entendu ce discours. Il ne contenait pas grand-chose de nouveau. En consultant le harsard, il serait probablement possible de retrouver les mêmes remarques dans des discours prononcés par les anciens titulaires de ce ministère. Peut-être le texte de cette allocution a-t-il été tiré en